
Funded
by the European Union
and the Council of Europe



EUROPEAN UNION

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Implemented
by the Council of Europe

Strasbourg, 5 mai 2018
PC-CP\docs 2018\PC-CP(2018)9_F

PC-CP (2018) 9

CONSEIL DE COOPÉRATION PÉNOLOGIQUE
(PC-CP)

RÉUNION DES CORRESPONDANTS NATIONAUX DU PROJET LINGS
Strasbourg (France)
16 avril (9h30) - 17 avril 2018 (13h00)

Conseil de l'Europe (Bâtiment Agora) Salle G1

Résumé

1. La réunion des correspondants nationaux chargés de collecter des statistiques en matière de justice pénale a eu lieu les 16 et 17 avril 2018 dans les locaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg, France. Elle a réuni 46 participants, venant de 37 États membres du Conseil de l'Europe, et a été animée par un groupe d'experts scientifiques. L'ordre du jour de la réunion et la liste des participants figurent en annexes au présent rapport (annexes I et II).

I. Ouverture de la réunion et présentation du but de l'étude

2. La réunion est ouverte par Ivan Koedjikov, qui souhaite la bienvenue aux participants et attire l'attention sur le fait que l'Union européenne cofinance cette réunion, ainsi que les deux réunions précédentes des correspondants nationaux SPACE, qui offrent de nombreuses possibilités d'examiner en détail les définitions employées, la méthodologie de la collecte de données, ainsi que de vérifier et de corriger les données envoyées depuis 2005 dans le cas de SPACE I et depuis 2009 dans le cas de SPACE II. Le premier projet cofinancé par l'UE et le Conseil de l'Europe débouchera sur deux études longitudinales analysant les tendances carcérales en Europe et les tendances concernant le nombre de délinquants étrangers en Europe.
3. Marcelo Aebi souhaite la bienvenue aux participants et explique que le Conseil de l'Europe a lancé le Recueil européen de statistiques relatives à la criminalité et à la justice pénale (ci-après « le Recueil ») en 1996, dont la première édition est parue en 1999. En 2000, le financement cesse, et la collecte se poursuit avec le soutien de plusieurs institutions, y compris les gouvernements de la Suisse, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la France, HEUNI pour certaines des quatre dernières éditions, et l'université de Lausanne, Suisse, pour les quatre dernières. Il rappelle aussi que la collecte des Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe (SPACE) a débuté en 1983 et s'est poursuivie depuis. Il est aujourd'hui temps de mettre en relation l'analyse, les définitions des types d'infraction et des types de sanctions, et les mesures de ces deux collectes, d'analyser les données et de comparer les tendances de la criminalité et les tendances carcérales. Ce travail s'appuiera sur les réponses à un questionnaire (d'une centaine de pages) élaboré pour la réunion, dans lequel une partie des données concernent SPACE I et II, une autre porte sur les enquêtes sur les victimes de la criminalité, et le reste traite des statistiques de la police, du parquet et des tribunaux. L'enquête couvrira la période 2011-2016 et portera sur les points suivants : (a) la relation entre les tendances de la criminalité observées dans chaque pays et ses taux de population carcérale et (b) l'influence du système juridique de chaque pays sur les statistiques carcérales, en particulier en ce qui concerne les définitions juridiques des infractions. Elle aboutira à la publication de la 6^e édition du Recueil et de deux rapports : (a) un rapport sur les différences entre les définitions juridiques des infractions dans toute l'Europe, qui permettra de comparer la population carcérale par infraction observée sur le continent, et (b) un rapport sur les tendances en matière de statistiques de condamnations depuis 2005 par type d'infraction, qui permettra de comparer les tendances observées dans la composition de la population carcérale par infraction depuis la même année. Les réunions des correspondants nationaux sont cofinancées par un nouveau projet conjoint UE/CdE qui a débuté le 1^{er} avril 2018 (pour une durée de 18 mois). Il est prévu d'organiser deux réunions des correspondants nationaux (la présente réunion et une seconde en 2019) et de financer la collecte, l'analyse et les rapports de recherche qui seront menés par l'équipe d'experts de plusieurs universités européennes.

II. Utilité des données comparatives et établissement d'un lien entre les statistiques de justice pénale et les politiques pénales

4. Beata Gruszczyńska présente la collecte de statistiques dans le cadre de CEPEJ, qui est semestrielle. Elle indique que les données doivent être systématiquement interprétées dans un contexte, faute de quoi cela peut donner une fausse image de la situation. Par exemple, dans les pays nordiques, le nombre d'infractions enregistrées par la police est très élevé mais les affaires enregistrées par les tribunaux sont bien moins nombreuses. Lorsqu'on ne tient compte que des statistiques de la police, la conclusion à tirer serait que les taux de criminalité dans les pays nordiques sont très élevés, mais en réalité, la majorité de ces infractions sont mineures (dans d'autres pays, elles ne sont pas enregistrées par la police) et gérées sans intervention d'une juridiction.

5. Deux autres indicateurs de l'efficacité du système judiciaire sont le taux de variation du stock d'affaires pendantes (clearance rate) et la durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (disposition time). Ils doivent être évalués ensemble, faute de quoi les conclusions peuvent aussi être erronées.
6. Paul Smit examine l'utilisation des données aux Pays-Bas pour la planification et la budgétisation des activités, des structures et du personnel dans le système de justice pénale en fonction des taux de criminalité et des prévisions pour les années à venir. Divers systèmes développés établissent un pronostic, sur la base des statistiques collectées, en ce qui concerne les taux de criminalité attendus, les types d'infractions les plus courantes, les taux de rétention attendus, etc. Il est démontré de façon empirique que les prévisions sont plus fiables si elles couvrent de courtes périodes (jusqu'à trois ans), au-delà desquelles elles perdent leur valeur pronostique.

III. Statistiques de la police, du parquet et des tribunaux

7. Stefan Harrendorf indique que les statistiques de la police dans des pays tels que la France, la Suisse et le Royaume-Uni montrent des nombres très élevés d'infractions, qui dépendent d'une part des systèmes de signalement utilisés et d'autre part des définitions des infractions (par exemple ce qui est considéré comme un viol dans un pays donné). Ce constat renvoie notamment aux différences nationales entre les définitions du cambriolage, du vol qualifié et des infractions à caractère sexuel. Dans certains pays, au cours de la période pendant laquelle les statistiques ont été collectées, les définitions juridiques ont changé plusieurs fois. Les données liées à la violence domestique, à la cybercriminalité, au crime de haine et à la traite des êtres humains sont aussi difficiles à collecter pour les mêmes raisons.
8. Dans certains pays, les catégories d'infractions utilisées dans les rapports de police ne correspondent pas aux catégories des infractions utilisées par le parquet ou les tribunaux.
9. Il serait en outre important de rassembler davantage d'informations sur la définition de l'« atteinte à l'ordre public » qui diffère aussi selon les systèmes juridiques.

IV. Statistiques sur les prisons et sur la probation et enquêtes sur les victimes de la criminalité Prison and probation statistics and victimisation surveys

10. Marcelo Aebi informe les participants que, dans le cadre de SPACE, une classification des prisonniers par types d'infractions les plus courantes est établie, mais qu'il est difficile d'obtenir des informations sur le flux de prisonniers par types d'infractions.
11. Il invite les correspondants nationaux à utiliser les données collectées dans le cadre de SPACE I et de SPACE II lorsqu'ils remplissent les parties IV et V du questionnaire et leur demande d'informer l'équipe d'experts s'ils constatent ce faisant qu'il est nécessaire de corriger les informations existantes.
12. Claudia Campistol informe les participants que la dernière édition du Recueil contient une section sur les enquêtes sur les victimes de la criminalité. Cette section figurera dans le questionnaire LINCS qui inclura un point supplémentaire demandant d'indiquer le libellé des questions sur la cybervictimisation figurant dans ces enquêtes. Les correspondants nationaux recevront les données collectées par les experts pour la 5^e édition du Recueil ; ils n'auront qu'à les valider et à ajouter les dernières enquêtes menées. Les pays qui n'ont pas fourni ces données doivent les collecter dès à présent. Cette section fournit des données longitudinales et des métadonnées car elle renvoie aux enquêtes menées dans les années 1990, 1995, 2000, 2005, 2010 et 2015, ou les années disponibles les plus proches.

V. Déperdition et établissement d'un lien avec les statistiques de justice pénale. Études longitudinales

13. Stefan Harrendorf illustre les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de mesurer la déperdition (définie comme la « *perte* » d'affaires ou, de manière plus technique, le *filtrage des affaires lors des procédures pénales*) dans l'ensemble du système de justice pénale, par exemple pour mesurer la relation entre les suspects identifiés par la police et les personnes condamnées par les tribunaux. Pour mesurer le processus de déperdition de manière appropriée, il est nécessaire de s'appuyer sur les statistiques du flux des affaires qui suivent le parcours des différentes affaires dans le système. Les précédentes éditions du Recueil montrent que ce type de statistiques est rarement disponible, ce qui signifie que jusqu'à présent, il n'a pas été possible de mesurer le processus de déperdition de manière parfaitement valable. Il est toutefois possible d'obtenir des estimations en la matière. Les données collectées par le biais du projet LINCIS permettront aux utilisateurs d'examiner attentivement les indicateurs de déperdition existants et d'évaluer leur qualité et leur exploitabilité, compte tenu des limites évoquées ci-dessus.
14. Marcelo Aebi présente les études longitudinales qui sont en cours d'élaboration à Lausanne et combinent les données collectées depuis 1990. L'étude de chaque pays sera communiquée individuellement au correspondant national du pays qui devra la vérifier et la compléter.

VI. Débats menés par les membres de l'équipe d'experts dans les groupes de travail régionaux

15. Tout au long de la réunion, les correspondants nationaux se réunissent plusieurs fois en groupes de travail animés par l'un des membres de l'équipe d'experts qui sera leur coordinateur régional au cours du projet. Chaque réunion des groupes de travail suit la présentation orale d'une section du questionnaire, qui guide la discussion au sein des groupes. Cela permet une analyse détaillée du questionnaire et les correspondants nationaux ont l'occasion de poser des questions, de s'exprimer sur les spécificités de chaque pays et de faire des suggestions pour améliorer le questionnaire et éviter toute ambiguïté. Chaque coordinateur régional prend note des discussions au sein de son groupe de travail. Les informations importantes qu'ils ont collectées sont par la suite examinées lors de la session générale de retour d'expériences.

VII. Conclusions et suivi

16. Les participants décident que le questionnaire finalisé sera envoyé à tous les correspondants nationaux dans un délai de trois à quatre semaines et que les réponses doivent être envoyées au plus tard fin septembre 2018. Le questionnaire ainsi que la liste de participants et les présentations seront publiés sur le site internet du Conseil de l'Europe en temps utile.
17. Le Conseil de l'Europe doit rédiger une lettre sollicitant la coopération des correspondants nationaux sur la collecte des statistiques de la justice pénale et des prisons et indiquant la personne chargée du projet LINCIS dans chaque pays. Elle sera adressée aux correspondants nationaux, qui pourront l'utiliser lorsqu'ils demanderont des données aux institutions qui collectent les informations requises.
18. Le site internet du Recueil doit être mis à jour avec les informations du projet LINCIS ainsi que la liste actualisée des correspondants nationaux et des experts scientifiques.
19. La prochaine réunion des correspondants nationaux est prévue au premier semestre 2019, lorsqu'une première version des données collectées sera présentée sous la forme d'un projet de rapport. Cette réunion s'insère dans le cadre du processus de validation des données établi afin de garantir, dans la mesure du possible, leur validité et leur fiabilité. Les correspondants nationaux auront donc la possibilité de discuter des réponses fournies et de leur analyse, ainsi que des conclusions potentielles des rapports.

20. Iliana Taneva, Conseil de l'Europe, insiste sur la nécessité de rédiger des rapports et une analyse afin de s'efforcer d'envoyer un message clair aux acteurs nationaux concernant les raisons pouvant expliquer les tendances de la criminalité et les tendances des prisons dans leurs pays respectifs, en vue de les aider à prendre des décisions éclairées sur la planification des budgets et des réformes structurelles et juridiques, si nécessaire.

AGENDA (en anglais uniquement)

16th April 2018

- 9:00 Registration of the participants
- 9:30 Opening (Ivan Koedjikov, Head of Action against Crime Department, Directorate General of Human Rights and Rule of Law, Council of Europe)
- 9:45 Purpose of the Study (Marcelo Aebi)
- 10:00 Utility of comparative data: the case of the CEPEJ (Beata Gruszczyńska)
- 10:15 Linking criminal justice statistics to criminal policies: the case of the Netherlands (Paul Smit)
- 10:30 Definition of offences and sanctions (Stefan Harrendorf)

- 10:45 – 11:15 Coffee break

- 11:15 Introducing the questionnaire of the project (Marcelo Aebi)
- 11:30 Meet your regional coordinator and discussion in working groups

- 12:30 – 14:00 Lunch break

- 14:00 Feedback from the working groups
- 14:30 Police statistics (Anniina Jokinen)
- 14:45 Prosecution statistics (Jörg-Martin Jehle)
- 15:00 Court statistics (Jörg-Martin Jehle)
- 15:15 – 15:45 Coffee break
- 15:45 Discussion in working groups (on police statistics, prosecution statistics and court statistics)
- 16:45 Feedback
- 17:30 End

17th April 2018

- 9:00 Prison and probation statistics (Marcelo Aebi)
- 9:30 Victimization surveys (Claudia Campistol)
- 9:45 Discussion in working groups

- 10:30 – 11:00 Coffee break

- 11:00 Feedback
- 11:30 Attrition and linking criminal justice statistics (Stefan Harrendorf)
- 11:45 Longitudinal series (Marcelo Aebi)
- 12:00 General discussion and closing remarks
- 13:00 End

- 14:00 – 16:00 Meeting of the team of experts

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES

ALBANIA / ALBANIE

Evisa KAMBELLARI

Associate Professor, Department of Criminal Law, Faculty of Law, University of Tirana, Tirana

ARMENIA / ARMÉNIE

Anna MARGARYAN

Professor of Criminal Law and Criminology, Yerevan

AUSTRIA / AUTRICHE

Monika STEMPKOWSKI

Department of Criminal Law and Criminology, Vienna

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Ramin GURBANOV

Doctor in Law, Law and Human Rights Institute, National Academy of Sciences, Judge, (Criminal division), Baku

BELGIUM / BELGIQUE

Charlotte VANNESTE

Maître de recherches, Institut National de Criminalistique et de Criminologie, Bruxelles,

Professeur à l'Université de Liège

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Almir MALJEVIC

Professor, University of Sarajevo, Faculty of Criminal Justice Sciences, Sarajevo

BULGARIA / BULGARIE

Dinko KANCHEV

Vice-President of the Bulgarian Association of Criminology, Sofia

CROATIA / CROATIE

Reana BEZIĆ

Zagreb

CYPRUS / CHYPRE

Maria KONSTANTINOOU

Criminologist, Nicosia

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

APOLOGISED/EXCUSÉ

DENMARK / DANEMARK

APOLOGISED/EXCUSÉ

ESTONIA / ESTONIE

Andri AHVEN

Adviser, Criminal Policy Department, Ministry of Justice, Tallinn

FINLAND / FINLANDE

Anniina JOKINEN

Senior Programme Officer, European Institute for Crime Prevention and Control, affiliated with the United Nations, (HEUNI), Helsinki,

FRANCE

Annie KENSEY

Démographe, Cheffe du bureau des statistiques et des études, DAP/SDMe/Me5, Chercheure associée au CESDIP

GEORGIA / GÉORGIE

Georgi GLONTI

Doctor of Law, Professor, T. Tsereteli Institute of the State and Law of Georgia, Tbilisi

GERMANY / ALLEMAGNE

Stefan HARRENDORF

Professor, Universität Greifswald,

GREECE / GRÈCE

Georgios PAPANICOLAOU

Reader in Criminology, Teesside University, School of Social Sciences, Humanities and Law, Middlesbrough
United Kingdom

HUNGARY / HONGRIE

Gábor-SZÁSZVAI-PAPP

Doctor, group leader, Office of the Prosecutor General of Hungary, Budapest

ICELAND / ISLANDE

Rannveig THORISDOTTIR

Head of research, Metropolitan police Iceland, Reykjavik

IRELAND / IRLANDE

APOLOGISED/EXCUSÉ

ITALY / ITALIE

Uberto GATTI

Professor Emeritus of Criminology, University of Genova, Genova

LATVIA / LETTONIE

Kalvis OKMANIS

Senior Expert of Social Statistics Methodology Section, Central Statistical Bureau of Latvia, Rīga,

LITHUANIA / LITUANIE

Aleksandras DOBRYNINAS

Professor, Vilnius University, Faculty of Philosophy, Institute of Sociology and Social Work, Department of Criminology,
Vilnius

LUXEMBOURG

Clarissa DAHMEN

Research associate, Luxembourg

MALTA / MALTE

APOLOGISED/EXCUSÉ

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mihaela VIDAICU

Associate professor, PhD Moldova State University, Chisinau,

MONTENEGRO

Velimir RAKOČEVIĆ

Full Professor, Phd,Criminal Law, Faculty of law, University of Montenegro, Podgorica
Advisor, Directorate for execution of criminal sanctions, Ministry of Justice, Podgorica

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Paul SMIT

NORWAY / NORVÈGE

APOLOGISED/EXCUSÉ

POLAND / POLOGNE

Beata GRUSZCZYŃSKA

Professor, University of Warsaw, Warsaw

PORTUGAL

Maria João GOMES MORGADO COSTA

Deputy Director-General, Ministry of Justice, Lisboa

ROMANIA / ROUMANIE

Andra-Roxana TRANDAFIR

Vice Dean, Faculty of Law, University of Bucharest, Bucharest

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Artem KULINTSOV

Officer of the International Department, Federal, Penal Service, Ministry of Justice, Moscow

Aleksandra SAMARINA

Coordinator of the Information Centre, Federal Penal Service, Ministry of Justice, Moscow

SERBIA / SERBIE

Sanja ČOPIĆ

Victimology Society of Serbia and Institute of Criminological and Sociological Research, Belgrade

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

APOLOGISED/EXCUSÉ

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Gorazd MEŠKO

Professor of criminology, FCJS-UM, Ljubljana

SPAIN / ESPAGNE

Antonia LINDE GARCIA

Law and Political Science Studies, Open University of Catalonia, Castelldefels

SWEDEN / SUÈDE

Frank Alois Christer WEIDESKOG

Methodologist, Division of Criminal Statistics, the Swedish National Council for Crime Prevention, Stockholm

E-mail: frank.weideskog@bra.se

SWITZERLAND / SUISSE

Anne-Corinne VOLLENWEIDER WYSS

Avocate, Cheffe de la section criminalité et droit pénal, Département fédéral de l'intérieur DFI, Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel

“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” / “L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE”

Gordana LAŽETIĆ

Professor, Faculty of Law “Iustinianus primus” Skopje,

TURKEY / TURQUIE

Galma AKDENIZ

Assistant Professor, Istanbul Bilgi University, Santralİstanbul, Eyüp İstanbul

UKRAINE

Olga PODILCHAK

Deputy head of the Department of public prosecutors training in supervision over laws observance in the enforcement of court judgments delivered in criminal cases at the National Prosecution Academy of Ukraine, Associate Professor (docent), PhD in Law (Candidate of Juridical Sciences), Kyiv

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Chris LEWIS (*England and Wales*)

Student Supervisor and researcher, Institute of Criminal Justice Studies, Institute of Criminal Justice Studies, University of Portsmouth, Portsmouth

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Prof. Dr. Marcelo F. AEBI
Vice-directeur, Ecole des sciences criminelles, Université de Lausanne, Suisse

Claudia CAMPISTOL
Assistante-doctorante en criminologie, Ecole des sciences criminelles, Université de Lausanne, Suisse

Anna-Maria GETOS
Associate Professor - University of Zagreb, Faculty of Law, Zagreb, Croatia

Jörg-Martin JEHLE
Institut für Kriminalwissenschaften Abteilung für Kriminologie, Jugendstrafrecht und Strafvollzug, Göttingen, Germany

Yuji ZOCATELLI HASHIMOTO
Research assistant, Ecole des sciences criminelles, Université de Lausanne, Suisse

EUROPEAN ORGANISATION OF PRISON AND CORRECTIONAL SERVICES (EuroPris) / ORGANISATION EUROPÉENNE DE LA PRISON ET DES SERVICES CORRECTIONNELS (EuroPris)

Fraser BRYANS
Systems Manager, The Hague, Netherlands

DIRECTORATE GENERAL I / DIRECTION GÉNÉRALE

HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / INFORMATION SOCIETY AND ACTION AGAINST CRIME DIRECTORATE DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT / DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Action against Crime Department / Service de la Lutte contre la Criminalité

Ivan KOEDJIKOV
Head of Department / Chef de Service

Criminal Law Division / Division du droit pénal

Ilina TANEVA
Secretary to the PC-CP / Secrétaire du PC-CP

Christine COLEUR
Assistant / Assistante

Sylvie ELTER
Assistant / Assistante

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Grégoire DEVICTOR
Martine CARALY
Jean-Jacques PEDUSSAUD